Toulouse Citoyenne

Secteur 6

COMPTE RENDU DES DEBATS ET DECISIONS DE LA COMMISSION DE QUARTIER 6.1

10 MAI 2011

****

- ***Lieu*** : Salle polyvalente, Maison de quartier Arènes Romaines, 107 avenue des Arènes Romaines
- ***Participation*** : 57 personnes
- ***Elus présents*** : Régis Godec, adjoint du secteur, Pierre Lacaze et Nicole Dedebat, élus du quartier, Maryse Jardin Ladam, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, Anne Crayssac, adjointe au maire, en charge de l'animation socio-culturelle et de la jeunesse et Gisèle Verniol, adjointe au maire, en charge de l'éducation
- ***Services présents*** : Hélène de Péco, Direction de l'éducation, Pascal Jarry, chargé du secteur, Farida Abd'elhamidi, assistante du secteur et Cécile Guinaudeau, stagiaire, Démocratie Locale
- ***Intervenants extérieurs*** : Mme Gisèle Boulanger Sentuc, Présidente de la MJC d'Ancely et Mathieu, animateur jeunesse

****

Monsieur GODEC, adjoint du secteur, introduit la réunion en se présentant.

Il rappelle la nature des commissions de quartier et cerne le périmètre concerné ce soir: Ancely, Arènes Romaines et St Martin du Touch.

Il présente ensuite les élus de la tribune et excuse l'absence de Monsieur BRIANCON, adjoint au maire aux Sports et Loisirs.

Rappelant que l'ordre du jour a été fixé sur proposition du bureau de la commission de quartier, il annonce que le premier point sera traité par Madame JARDIN LADAM, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, le second par lui-même, le troisième par Madame CRAYSSAC, adjointe au maire, en charge de l'animation socio-culturelle et de la jeunesse et le quatrième par Madame VERNIOL, adjointe au maire, en charge de l'éducation.

1. Équipements petite enfance: état des lieux, projets et perspectives
2. Information sur les équipements sportifs
3. Information sur les accueils jeunes
4. Écoles: état des lieux, projets et perspectives
5. Questions diverses
6. Agenda

1. Équipements petite enfance: état des lieux, projets et perspectives

Mme Jardin Ladam, commentant le diaporama, rappelle le profond remaniement du service et des pratiques. Elle insiste sur l'objectif de service public tout en répondant à l'urgence quantitative: le déficit général rend la création de places prioritaire. Au moins 1000 en 2014, soit 1500 enfants de plus accueillis, tel est l'objectif. Ce qui signifie 200 recrutements et 62 millions d'euros investis. Le plan "1000 places" "décollera" en 2012, avec 250 places créées. Les principes de ce service public sont posés: choix du contrat et du type d'accueil, création d'une commission d'admission unique collégiale, basée sur un système de points, entretien individuel et création des conseils de crèche, continuités de la démocratie de proximité. Sur 1000 places, 70% seront gérés par la mairie, 30% par les partenaires associatifs. La mairie garantit un encadrement important, qualifié et une formation continue. Cette qualité de service public est aussi recherchée via la création d'une direction petite enfance et l'objectif de conventions d'objectifs partagés avec 70 associations. Mme Jardin Ladam détaille les équipements du quartier et les perspectives, en précisant: quand la demande est insatisfaite, la recherche est élargie au secteur.

M. Jarry, chargé du secteur et animateur de la réunion, invite la salle à réagir.

Un participant demande à situer la "Quadrature du cercle", citée dans le diaporama. Mme Jardin Ladam lui répond qu'il s'agit de l'immeuble Minotaure.

2. Information sur les équipements sportifs

M. Godec avertit qu'ils ne sauraient se penser à l'échelle d'un quartier. Commentant le diaporama, il donne la fréquentation: à son maximum pour le gymnase de St Martin du Touch, au-delà du quartier pour la piscine Ancely. Celle-ci, intégrée à l'audit piscines, pose la question des investissements à dédier à la remise à niveau. La piscine Jean Boiteux est annoncée pour octobre 2011. Des espaces sportifs en accès libre sont cités: terrains multisports et gazonné de St Martin du Touch, bien fréquentés, ceux de Marmande, moins usités car éloignés d'habitats, et coulée verte, méconnue des Toulousains. M. Godec finit sur les espaces sportifs des propriétés privées: boulodrome, plateau multisports et terrain de football d'Ancely, très peu utilisé, terrains de tennis de la copropriété d'Ancely, espaces des écoles vétérinaire et du cadastre, et d'escalade à St Martin du Touch.

M. Godec donne la parole à la salle.

Un participant signale l'oubli du terrain de foot impraticable de la mairie annexe et demande son aplanissement. Il y ajoute la faible capacité des parkings du gymnase et de la salle polyvalente et les problèmes de stationnement chemin de Tournefeuille. M. Godec reconnaît le mauvais état du terrain: une estimation du coût de sa réfection est en cours. Sans écarter la création, c'est sur la réhabilitation que l'accent sera mis. Il découvre le problème de stationnement et assure que l'information sera transmise à M. Briançon et que l'élargissement du parking sera étudié. Une participante suggère d'ouvrir celui du gymnase de 12h à 14h et de l'agrandir. Mme Dedebat répond que la reconfiguration de la place Bisson sera étudiée: le choix porte sur le réaménagement des parkings, non sur leur extension. Elle doute de l'utilisation de celui du gymnase, s'il était ouvert.

Une participante signale l'impraticabilité du terrain de foot d'Ancely et réclame un gymnase. M. Godec répond qu'une entente peut être travaillée avec la copropriété. La recherche de foncier pour un équipement en accès libre, au cœur du quartier, reste vaine.

Un participant s'étonne de la présentation de terrains privés: "Ça montre le travail pour en avoir des publics..." M. Lacaze, élu du quartier, reconnaît le besoin d'équipements publics et explique la difficulté d'avoir du foncier à Ancely et Arènes Romaines pour un city-stade.Un participant rappelle le projet d'omnisports en accès libre derrière le Carrefour et s'enquiert de sa communication à M. Briançon. M. Godec répond que le coût prohibitif de la parcelle a pour l'instant écarté ce projet mais son acquisition continue d'être étudiée.

Une participante s'enquiert de l'étude du terrain de Marmande. M. Godec doute qu'il réponde aux exigences des équipements sportifs, la proximité d'habitats par exemple, mais étudiera la proposition.

3. Information sur les accueils jeunes

Mme Crayssac expose les orientations municipales: accompagner les jeunes dans la construction de "leur adulte" et dans l'acquisition de leur autonomie, par la coconstruction; favoriser leur intégration positive dans l'espace public car, constate-t-elle, la rupture générationnelle tend à se durcir: les adultes manquent de confiance dans la jeunesse qui paye le prix fort d'une société en crise; aider les jeunes à se construire des solutions en appréhendant l'ensemble de leurs besoins, pas seulement les loisirs; accompagner les jeunes dans leurs projets. Mme Crayssac expose ensuite les fondements et les modalités d'intervention des accueils jeunes (cf. diaporama) en insistant sur leur rôle de relais.

L'animateur de l'accueil jeunes de St Martin du Touch commente le diaporama: accueillant des 11-17 ans, la structure travaille sur la notion de groupe, l'envie de faire ensemble. Il annonce l'organisation, avec une association, le 28/05/2011, d'un vide-grenier, place Bertier et le 10/06/2011, d'un repas de quartier. Il convie l'assistance à cet échange transgénérationnel.

L'animateur jeunesse de la MJC d'Ancely donne ses objectifs: trouver un espace dédié et s'insérer dans la vie associative et collective du quartier.

M. Jarry annonce la mise en ligne du diaporama (toulouse.fr).

4. Écoles: état des lieux, projets et perspectives

Mme Verniol, commentant le diaporama, souligne le besoin important d'écoles maternelles, sans forcément d'impact sur les écoles élémentaires et collèges. Évoquant le futur bâti, elle rassure: la ZAC des Ponts Jumeaux montre que construction n'implique pas forcément augmentation d'effectifs puisque les écoles existantes ont suffi. Elle explique les modalités d'inscription en mairie et la régulation que permet le périmètre géographique: pour Fleurance, Littré et Château d'Ancely, Lardenne peut être proposé.

Un participant dénonce le sureffectif de Fleurance: l'année prochaine, la salle informatique sera transformée en classe. Mme Verniol répond que des propositions de scolarisation sur Littré avaient été faites aux familles, satisfaites. 25,6 enfants par classe élémentaire est un bon chiffre pour l'Éducation Nationale qui ne créera donc pas de poste. Quant à la salle d'informatique, Mme Verniol n'a pas été informée de sa fermeture et doute de sa réalisation en 2011. Elle assure que cet enseignement sera préservé.

Une participante signale le même problème à Château d'Ancely: une classe de maternelle accueillie dans les locaux élémentaires, "cela pose problème". Mme Verniol assure qu'elle reviendra dans le périmètre de la maternelle, "néanmoins il y a des écoles où ça s'apprécie beaucoup". La loi d'orientation de 1989 prévoit d'ailleurs ce travail en commun. Une participante signale la configuration particulière empêchant cette passerelle, intéressante par ailleurs. Entendant l'annonce de l'élue comme un algéco, elle demande une classe en dur. Mme Verniol répond que l'algéco est la seule réponse rapide mais un travail sur les locaux de l'élémentaire peut être fait. Elle évoque aussi la collaboration avec la mairie de Blagnac. "Nous avons des solutions à envisager ensemble mais nous ne pouvons plus penser en termes de construction: 200 écoles sont à rénover." Une participante, rappelant le délai de 3 ans entre l'achat de foncier et la livraison d'une structure, redoute que l'algéco ne dure. Mme Verniol donne sa méthode: travailler sur les ratios de logement et examiner les capacités d'accueil de l'existant. A défaut, scolariser

plus largement, seulement après, chercher du foncier. Un parent d'élève s'indigne: "La maîtresse perd 1h30 par jour pour circuler entre la maternelle et l'élémentaire!"

Un participant évoque les embauches prévues pour la chaine de l'A350: il faut des places pour les enfants. Mme Verniol souligne la nécessité de travailler avec d'autres mairies: Colomiers a un projet de construction sur Ramassiers par exemple.

Un participant juge que le déplacement du chemin entre élémentaire et maternelle pourrait se faire facilement. Mme Verniol répond que cela a un coût. M. Lacaze ajoute que les prévisions de classes élémentaires devront se vérifier. Il s'agit de répondre à la situation actuelle et d'étudier les solutions à pérenniser.

Un participant juge que tout est question d'anticipation et qu'il ne faut pas "courir derrière la pénurie". Il s'alarme de la pérennisation de l'algéco et du nombre de grands ensembles livrés en 2012. Mme Verniol approuve: "Ce groupe scolaire aurait dû être fait voilà 4 ans."

Un participant s'indigne: "Ça fait presque un an que ces questions sont évoquées!"

5. Questions diverses

M. Godec appelle au renouvellement du bureau de la commission du quartier à l'automne.

Une participante s'enquiert de travaux chemin de Tournefeuille et d'une déchetterie végétale. Mme Dedebat répond que le chemin sera étudié: ce sera difficile car l'accessibilité impliquerait des expropriations ». En 2012, les aménagements possibles seront examinés en concertation.

M. Godec répond que la ville aide les particuliers à acheter des composteurs et que le 3101 peut être appelé pour une demande d'enlèvement.

Un participant rappelle, qu'au bureau, il avait été question d'un contact entre mairie et conseil général à propos du collège. M. Godec lui répond que ce sujet est à l'ordre du jour du conseil général et que la mairie l'interrogera sur ces prévisions pour le quartier.

Une femme s'insurge: "Ça fait plus d'un an qu'on vous demande de vous occuper de l'impasse de la Flambère! Vous ne faites rien!" Soulignant le peu d'aménagements nécessaires, elle s'étonne que la mairie tolère ce stationnement anarchique. Enfin, elle dénonce les nuisances du camp des Roms. M. Lacaze entend sa virulence, annonce sa visite avec des réponses qui ne seront pas, pour le stationnement, une création. Quant aux Roms, tout le quartier est concerné. Pour l'instant, pas d'autre lieu possible mais les conditions d'accueil sont travaillées par élus et services.

Une participante rappelle sa demande écrite de points sur l'héliport et l'étude de la qualité de l'air. Un participant rapporte que le directeur de Purpan envisage de soumettre le déplacement de l'hélistation au conseil de surveillance de l'hôpital. Il pense qu'une étude sur la mesure de la souffrance des riverains pourrait faire fléchir le directeur et demande aux élus de la diligenter. Une participante s'étonne de la délivrance d'un permis de construire à côté de l'héliport. M. Lacaze annonce qu'une décision du maire adviendra à son sujet. Il doute qu'une étude sur la pollution atmosphérique soit du ressort de la mairie et engage au débat avec le CHU sur les solutions étudiées: 5ème équipe terrestre, etc.Un participant signale le besoin de mise aux normes de la bibliothèque et du restaurant seniors. M. Lacaze répond qu'une réflexion se fait sur l'ancien Proxi et qu'un travail sera engagé avec Mme Ramos.

Une participante demande un bilan des transports en commun, post-tram: elle regrette le bus 70 et signale le manque pour rejoindre Job. M. Godec lui répond que le bus 70 n'a pu être maintenu mais que la ligne de bus 46 a été prolongée et la ligne de bus 45 a été créé.

Une riveraine et commerçante de St Martin du Touch, déjà cambriolée 6 fois, s'enquiert de l'action municipale en matière de sécurité. M. Godec distingue nettement les missions des polices: à l'État, la protection des biens, à la municipalité, le contraventionnel et les arrêtés. Il donne les coordonnées de la police municipale (équipe secteur 6).

Une participante signale la dangerosité du chemin Galy et s'enquiert d'aménagements. La rue Sentenac étant aussi impraticable, elle demande une rencontre. Mme Dedebat répond que le Pôle étudie les besoins de parkings: le nombre de places encore disponibles sera connu. "La question de la qualité de l'espace public est préoccupante. Nous avons l'obligation d'entamer un plan d'accessibilité pour une mise en conformité avec la loi 2005. Ce sont des budgets faramineux et on part pour des dizaines d'années" explique-t-elle.

Une participante, ayant signalé 4 véhicules abandonnés sur le parking des Marronniers à la police, n'en a vu qu'un seul enlevé. M. Godec rappelle la méthode: tout ne pouvant être évoqué en commission de quartier, la création des Pôles répond à ce type de demande.

M. Jarry clôt la réunion en appelant à renseigner la fiche d'évaluation.

6. Agenda

M. Godec commente le diaporama: les travaux du chemin de Laporte se dérouleront de la semaine 13 à 18, ceux de la Flambère, jusqu'à fin septembre. Rappelant la nature des conseils de secteur, il annonce le prochain, sur le Plan Local d'urbanisme: 27 juin 2011, à 18h30.

Mme la Présidente de la MJC d'Ancely annonce l'initiative H(ier)A(ujourd'hui)D(emain) et une participante, la fête du quartier du CAR avec vide-grenier, animations et bal.

Conclusion

1. Le service petite enfance est présenté dans ses objectifs, principes et pratiques. Un point est fait sur les équipements du quartier et les perspectives.
2. Les équipements sportifs sont présentés. L'assistance pointe le mauvais état de certains et le besoin d'aménagements. Les élus informent de réhabilitations et d'études et explicitent les difficultés d'acquisition de foncier.
3. Les orientations municipales en matière d'accueil jeunes sont exposées. Des personnels des structures du quartier les présentent et annoncent leurs temps forts.
4. Un point est fait sur les écoles: la salle dénonce leur sureffectif, non reconnu par l'Education Nationale. L'élue garantit le maintien de tous les enseignements et une réponse rapide sur le manque de locaux mais le besoin de rénovation exclut la construction: des collaborations avec d'autres mairies doivent se faire. La salle reste inquiète de la pérennisation de situations insatisfaisantes et du manque d'anticipation.
5. Le renouvellement du bureau à l'automne est annoncé. Des calendriers d'aménagements de voirie ou de mise aux normes sont donnés. La salle obtient des éléments de réponse à ses nombreuses et diverses interrogations. Les élus annoncent leurs visites et citent le Pôle comme interlocuteur privilégié de certains sujets.
6. Les dates de travaux, conseil de secteur et manifestations festives sont données.

Fin de la réunion à 22h45.